

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Le montant de l'inscription au championnat de France est fixé à **30,00 €** par club
L'équipe du club est composée au minimum de 5 pêcheurs du même club
plus éventuellement 1 remplaçant

(Ce formulaire est à remplir par le CR . 1 seul formulaire par club)

INSCRIPTION ET RÉGLEMENT AU PLUS TARD LE 15 MAI

Bulletin de participation au Championnat de FRANCE des Clubs

CR :

CD :

CLUB :

RESPONSABLE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE CLUB

SECTEURS	NOMS	PRÉNOMS	N° LICENCE
A			
B			
C			
D			
E			

REPLACANT

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

Total à régler : 30 €

Signature du Président du CR :

Ce formulaire, accompagné du chèque du montant des inscriptions, libellé à l'ordre de la **FFPS Commission Eau Douce**

Est à adresser par le CR à : Mme VILAIN Edmonde 146, rue de Lille 59554 NEUVILLE SAINT REMY

☎ : 06 70 19 48 33

Courriel : evilain@ffpsed.fr